



## CTSD du 29 juin 2020

Secrétaire adjoint de séance : M. Dussuyer, pour FO.

### **Préambule de Madame la DASEN :**

Plaisir de se revoir en vrai. Travaux de 2<sup>ème</sup> et dernière phase de carte scolaire. Avec cette fois des effectifs stabilisés. Nous arrêtons notre carte avant la sortie, il n'y aura pas d'ajustements en septembre afin de stabiliser les enseignants dans les écoles.

**Déclarations liminaires** de la FSU, l'Unsa Education, FNECFP FO.

Réponse : Nous avons beaucoup travaillé dans cette période de crise sanitaire avec un objectif qui a été toujours présent à notre esprit, la préparation de la rentrée de septembre. Il y a eu la réponse construite dans cette période de confinement et de déconfinement. Cette rentrée sera inédite.

Il y a une forte implication de tous nos professionnels de l'EN. Les enseignants ont assuré la continuité pédagogique, globalement nous n'avons pas perdu nos élèves, c'est un point sur lequel nous pouvons être collectivement fiers. Il y a une forte qualité du service rendu dans ce département, les acteurs ont su répondre et s'adapter.

Dans le cadre de la rentrée que nous préparons, nous sommes dans une situation qui n'est pas ordinaire avec les objectifs que nous nous sommes fixés en termes d'équité sur le territoire.

Nous avons beaucoup d'élèves. Nous avons mis en œuvre une des mesures de la loi pour une école de la confiance, la mesure à 24 qui nous a conduits à procéder à des ouvertures.

Maintien d'un certain nombre de décharges exceptionnelles sur des écoles en particulier sur Bourg en Bresse pour accompagner cette fin de Zone spécifique.

Nous avons été dotés positivement. L'académie a vu ses postes offerts au concours augmentés, nous sommes passés de 160 à 172. Nous sommes en baisse démographique sur le 1<sup>er</sup> degré, nous sommes à une prévision de -720 élèves. C'est une baisse constaté sur le territoire national.

### **1. Approbation des compte-rendu des CTSD réunis les 14 avril 2020, 22 avril 2020 et 15 mai 2020**

Approuvés sans modification.

### **2. Mesures d'ajustement de la carte scolaire 1<sup>er</sup> degré- rentrée 2020 .**

Propositions de la DASEN sont les suivantes :

OUVERTURES	FERMETURES
<p><b><u>Ecoles Maternelles Ordinaires :</u></b>  <b><u>Ecoles Élémentaires Ordinaires :</u></b>            St André de Corcy (9<sup>ème</sup>)  <b><u>Ecoles Primaires Ordinaires :</u></b>            St Exupéry à Bourg en Bresse (11<sup>ème</sup>)            Village à St Denis les Bourg (12<sup>ème</sup>)            Challex (7<sup>ème</sup>) <b>MOYEN PROVISOIRE</b>  <b><u>Ecole Élémentaire d'Application :</u></b>            Villars les Dombes (15<sup>ème</sup>)  <b><u>RPI : Rancé-Toussieux (5<sup>ème</sup>)</u></b>  <b><u>Ecole Primaire REP+ :</u></b>            Jean Moulin la Victoire à Oyonnax (15<sup>ème</sup>)  <b><u>Ecole Maternelle REP + :</u></b>            Gabriel JeanJacquot à Oyonnax (5<sup>ème</sup>)</p>	<p><b><u>Ecoles Maternelles Ordinaires :</u></b>            Dagneux (7<sup>ème</sup>)            Bois Chatton à Versonnex (4<sup>ème</sup>)            Les Tilleuls à Montréal la Cluse (3<sup>ème</sup>)  <b><u>Ecoles Élémentaires Ordinaires :</u></b>            Milvendre à Culoz (11<sup>ème</sup>)  <b><u>Ecoles Primaires Ordinaires :</u></b>            Saint Denis en Bugey (9<sup>ème</sup>)            Maillat (4<sup>ème</sup>)            St Martin du Frene (4<sup>ème</sup>)            Le Bois des Pesses à Valserhône (10<sup>ème</sup>)            Marius Pinard à Valserhône (17<sup>ème</sup>)            Les Arbelles à Bourg en Bresse (9<sup>ème</sup>)</p>

**Demande des organisations syndicales du maintien de la décharge de direction lorsqu'une fermeture de classe entraîne une baisse de décharge, la décharge est maintenue pour une année.**

**Emplois hors classe :**

	Implants	Transformation	Retraits	total
ASH	U.E élémentaire Autisme(Les charmettes Lagnieu)			
<b>Total ASH</b>	<b>1.0</b>			
DICS	1 à Bourg 3 0.5 Jassans 0.5 Dombes		1 à Bourg 2	
<b>Total DICS</b>	<b>2</b>		<b>1.0</b>	<b>1</b>
ERUN		CPC Numériques		
		IENA	0.5	
		ASH	1	
		Ambérieu	1	
		Bourg 2	1	
		Dombes	1	
		Jassans	1	
		Oyonnax	1	
Pays de Gex Nord	1			
<b>Total ERUN</b>		<b>7</b>		
PIAL	0.25 directrice de l'etrax pour le PIAL Lagnieu Briord			
<b>Total Pial</b>	<b>0.25</b>			
UPEAA			EEPu La Bretonnière	0.5

			Prévessin Moëns	
Total UPEAA				0.5
CPC	CPC PDG Nord			
Total CPD	1			1
Total	+2.5		-1.5	+1

### Les ERUN deviennent CPC numériques.

Lieux d'implantation des ULIS :

EEMU Jules Ferry Ambérieu en Bugey

EEMU Montmerle sur Saône

EEMU Saint André de Corcy

Pas de création de postes de remplaçants.

**VOTE : 3 CONTRE (FO) 5 ABSTENTIONS.**

### 3. Questions diverses

#### A. Se-UNSA

- PIAL** : Pouvez-vous nous communiquer leur répartition géographique, ainsi que leur responsable ?  
 36 PIAL avec des responsables quasi exclusivement du second degré, ils sont rémunérés en IMP. Ils sont implantés sur des territoires de collèges avec l'ensemble des écoles rattachées au collège.  
 Les PIAL sont inter degré. Les pilotes de PIAL sont des principaux de collège et des IEN. Chaque PIAL a un coordonnateur de PIAL, qui sont en cours de nomination. Un document sera fourni d'ici le CDEN.  
 17 PIAL public privé, 18 Public, 1 privé. Nous demandons qu'une liste soit communiquée.  
 Tous les AESH seront rattachés à un PIAL, rattachés à la DSDEN ou à un établissement mutualisateur. Ils recevront un avenant à leur contrat et connaîtront leur affectation avant la fin de l'année scolaire.
- ULIS** : Vous souhaitez mettre en place un plan pluriannuel d'implantation de ces dispositifs, est-ce que tous les collèges en disposent ? De plus, un projet d'implantation d'une Ulis école sur le bassin de Bourg en Bresse était envisagé, pouvez-vous nous préciser sur quel établissement est envisagé une implantation ?  
 Tous les collèges n'en disposent pas, Ulis second degré à Briord ne sera pas ouverte cette année, sur le collège d'Hauteville.  
 Ouverture de 5 dispositifs dont 1 sur le privé (sur un collège d'Oyonnax).  
 Nous avons ouvert à St André de Corcy. Le projet sur Bourg en Bresse est pour l'instant abrogé, car les effectifs trouvent place
- Rupture Conventionnelle** : Combien de demandes de ruptures conventionnelles avez-vous reçu à ce jour ? Avez-vous reçu le cadrage académique ?  
 Une dizaine de demandes reçues de la part de PE, toutes les personnes ont été reçues.  
 Toujours pas de cadrage sur le fond et la forme.
- Dispositif « école ouverte »** : Serait-il possible de connaître les informations liées à ce dispositif (volontariat, les établissements concernés, ...) ?  
 Dispositif dans le cadre de vacances apprenantes, nous avons pour le moment dans le cadre du dispositif école ouverte était attaché à l'école prioritaire (collège de

l'éducation prioritaire). Ce dispositif a été étendu aux secteurs politiques de la ville mais aussi dans le rural isolé selon les possibilités qui pouvaient se manifester sur le terrain avec l'engagement des enseignants. Une petite dizaine de projets en cours de finalisation soit en juillet soit sur la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'Août, nous serions plutôt sur Août.

Des collègues et 2 lycées se sont engagés dans ces projets, c'est sur la base du volontariat des enseignants en lien avec les collègues de la jeunesse et sport (DDCS) collaboration avec des associations pour pouvoir offrir des offres de loisirs.

J'avais souhaité que les directeurs d'école se consacrent davantage à la réouverture des établissements avant de s'approprier cette organisation. Les projets envoyés tardivement seront instruits.

- **Modules d'Initiatives Nationales (MIN) :** Pourriez-vous nous communiquer les modalités retenues pour l'appel à candidature aux MIN ? Nous demandons à ce que ces modalités fassent l'objet d'une communication sur les boîtes académiques et portail i-prof de tous les personnels enseignants, CPE, PsyEN et AESH de l'académie.

Elles seront communiquées sur le BIR du 30 juin par un envoi directement aux enseignants via idéal et une copie aux écoles sera envoyée.